

opusdei.org

# Alsace, Lorraine, Est de la France

Quelques villes et initiatives  
apostoliques où l'on peut  
recevoir une formation confiée  
à l'Opus Dei en Alsace et en  
Lorraine

15 oct. 2008

## **Strasbourg**

Résidence universitaire Imsthal

3 rue Richard Brunck

67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 35 78 98

[imsthalstrasbourg@gmail.com](mailto:imsthalstrasbourg@gmail.com)

[www.clubimsthal.com](http://www.clubimsthal.com)

Une résidence d'étudiantes à  
Strasbourg

À huit minutes à bicyclette du  
campus central et à 150 m de l'arrêt  
du Bus n°15 (un passage toutes les  
dix minutes), dans le quartier  
résidentiel des Quinze, à proximité  
du Parc de l'Orangerie.

Un foyer qui veut contribuer à la  
formation humaine et chrétienne de  
celles qui y sont logées ou qui le  
fréquentent. Créé à l'initiative de  
membres de ***l'Opus Dei***, la Résidence  
Imsthal permet aux étudiantes de  
vivre dans une ambiance de foyer,  
où chacune peut s'épanouir en  
apprenant à respecter les autres.

Imsthal s'efforce de prendre en charge les contingences matérielles pour que les jeunes filles étudient dans de bonnes conditions. Le logement, les repas, le ménage, sont assurés par le personnel de la résidence.

En contrepartie, la Résidence Imsthal demande aux candidates un véritable désir de vivre en foyer.

Club Imsthal : [https://  
www.clubimsthal.com/](https://www.clubimsthal.com/)

## **Résidence Universitaire Nideck**

33, rue de la Kurvau

67100 Strasbourg

Tél. : 09 50 67 69 14

Site web de la **Résidence**  
**Universitaire Nideck**

Activités pour collégiens, lycéens,  
étudiants, jeunes professionnels,  
adultes (hommes)

## **Mulhouse, Metz, Nancy**

Pour des renseignements sur les  
activités dans ces villes contacter à  
Strasbourg :

- Résidence Imsthal, pour les femmes
- Résidence Universitaire Nideck pour les hommes

.....

pdf | document généré  
automatiquement depuis [https://  
dev.opusdei.org/fr-fr/article/alsace-  
lorraine-est-de-la-france/](https://dev.opusdei.org/fr-fr/article/alsace-lorraine-est-de-la-france/) (6 août 2025)